

Cher participant, chère participante,

Avec ton établissement scolaire, tu participes actuellement à un échange franco-allemand soutenu par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

L'OFAJ est une institution qui s'engage au service des échanges entre des jeunes de France et d'Allemagne. Elle est née d'une volonté politique, inscrite dans le traité d'amitié franco-allemand, dit Traité de l'Élysée, signé le 22 janvier 1963 par Charles de Gaulle, président de la République française, et Konrad Adenauer, chancelier allemand.

Que fait l'OFAJ ?

L'OFAJ apporte son soutien à des échanges et à des projets de jeunes sous diverses formes : échanges scolaires, universitaires ou dans le cadre de la formation professionnelle et de l'apprentissage, cours de langue, centres de vacances, jumelages de villes et de régions, rencontres sportives et culturelles, bourses pour stages et engagement bénévole et volontariat. Des jeunes de pays tiers participent également à certains programmes.

L'OFAJ sur le net

Tu souhaites t'informer sur les différentes possibilités d'un échange franco-allemand ? N'hésite pas à te rendre régulièrement sur le site internet **www.ofaj.org**. Tu y trouveras des concours et des appels à candidature intéressants auxquels tu pourras participer. Dans les petites annonces, tu trouveras en un clic des correspondants, des stages ou des jobs dans le pays partenaire.

L'OFAJ est également très actif sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Sur Youtube, les vidéos te donneront une première impression sur les rencontres franco-allemandes. Tu pourras écouter les interviews des participants de ton âge et peut-être auras-tu ensuite envie de faire le même type d'expériences et de prendre part à un échange ou un programme.

C'est avec plaisir que nous te reverrons très prochainement participer à l'un des programmes soutenus par l'OFAJ,

Bis bald!

L'OFAJ